

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 03010

Numéro SIREN : 822 698 072

Nom ou dénomination : A.S RACING

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2019 sous le numéro de dépôt 3425

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A.S RACING
ROUTE DE MURVIEL
LE MAS DIEU
34570 MONTARNAUD

relatifs à l'exercice du 14/09/2016 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	238 145 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	45 883 Euros
- Résultat net comptable,	(94 823)Euros

Fait à MEJANNES LES ALES
Le 18/05/2018

Landry BARTHE
EXPERT COMPTABLE

Maryse BELLAGAMBA
EXPERT COMPTABLE

SAS A.S RACING

ROUTE DE MURVIEL
LE MAS DIEU
34570 MONTARNAUD

COMPTES ANNUELS

SMERC

292 AVENUE ANTOINE EMILE
ZAC DE MEJANNES
30340 MEJANNES LES ALES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 16			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	480	114	366		366	
	Autres immobilisations corporelles	299 911	68 651	231 260		231 260	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		300 391	68 765	231 626		231 626	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 400		2 400		2 400	
	Autres créances	3 981		3 981		3 981	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	138		138		138	
	Total III	6 519		6 519		6 519	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		306 910	68 765	238 145		238 145	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 16		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000				10 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	94 823				94 823	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	84 823				84 823	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	1 505 312 967				1 505 312 967	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000				5 000	
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 472 525				1 472 525	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 500				1 500	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	322 968				322 968	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		238 145				238 145	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

322 968

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 16			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	45 883		45 883		45 883	
Chiffre d'affaires NET	45 883		45 883		45 883	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			27		27	
Total des Produits d'exploitation (I)			45 910		45 910	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 672		20 672	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			50 739		50 739	
Impôts, taxes et versements assimilés			452		452	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			68 765		68 765	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			82		82	
Total des Charges d'exploitation (II)			140 710		140 710	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			94 800		94 800	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 16	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	23		23	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	23		23	
2. Résultat financier (V-VI)	23		23	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	94 823		94 823	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	45 910		45 910	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	140 733		140 733	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	94 823		94 823	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	16		Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	366			366	
21550000 OUTILLAGES INDUSTRIELS	480			480	
28155000 AMORT. OUTILLAGE INDUSTRIEL	114			114	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	231 260			231 260	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	58 972			58 972	
21828000 MATERIEL DE TRANSPORT INTRACOM	240 336			240 336	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.	603			603	
28182000 AMORT. MAT. DE TRANSPORT	10 483			10 483	
28182800 AMORT. MAT. TRANSP. INTRACOM	57 944			57 944	
28183000 AMORT. MATERIEL BUREAU	224			224	
Total II	231 626			231 626	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 400			2 400	
41100000 CLIENTS	2 400			2 400	
AUTRES CREANCES	3 981			3 981	
44562000 TVA DED. SUR IMMOBILISATIONS	380			380	
44566000 TVA DED. s/ ABS	897			897	
44567000 CREDIT DE TVA	446			446	
44568000 TVA DEDUCTIBLE INTRACOM	525			525	
44571200 TVA COLLECTEE 20%	1 733			1 733	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	138			138	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	138			138	
Total III	6 519			6 519	
TOTAL GENERAL	238 145			238 145	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	16		Euros	%
CAPITAL	10 000			10 000	
10100000 CAPITAL	10 000			10 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	94 823-			94 823-	
Total I	84 823-			84 823-	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	1 505			1 505	
51200000 CREDIT AGRICOLE	1 505			1 505	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	312 967			312 967	
45500000 C. C. Sylvain ABRIL	82 967			82 967	
45520000 C.C. SAS PAUSYBE	230 000			230 000	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	5 000			5 000	
41910000 CLIENTS - ACOMPTES RECUS	5 000			5 000	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 472			1 472	
40100000 FOURNISSEURS	1 472			1 472	
DETTE FISCALE ET SOCIALE	525			525	
44578000 TVA COLLECTEE INTRACOM	525			525	
AUTRES DETTES	1 500			1 500	
41100000 CLIENTS	1 500			1 500	
Total IV	322 968			322 968	
TOTAL GENERAL	238 145			238 145	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2017 16		Ecart N / N-1	
	Euros		%	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	45 883		45 883	
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	3 400		3 400	
70610000 LOCATION FIESTA R5	39 983		39 983	
70615000 LOCATION DS3 R3	2 500		2 500	
Chiffre d'affaires NET	45 883		45 883	
AUTRES PRODUITS	27		27	
75800000 PRODUITS DIVERSES DE GESTION	27		27	
Total des Produits d'exploitation	45 910		45 910	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	20 672		20 672	
60222000 FOURN. CONSOMMABLES	258		258	
60222008 FOURN. CONSOMMABLE INTRACOM	13 567		13 567	
60222100 PNEUS (TYRES)	3 660		3 660	
60222280 JANTES FIESTA R5 INTRACOM	3 187		3 187	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	50 739		50 739	
60400000 PRESTATIONS DE SERVICES	3 460		3 460	
60500000 ACHATS DE MATERIEL EQUIPMT	249		249	
60614000 CARBURANT	636		636	
60614100 ESSENCE	3 997		3 997	
60630000 FOURN. ENTRETIEN PETIT EQUIPMT	1 659		1 659	
60650000 EQUIPEMENT STAND ET ATELIER	580		580	
61100000 ASSISTANCE REVISION	4 707		4 707	
61300000 LOCATION PISTES	520		520	
61351000 LOCATION VOITURE	2 885		2 885	
61510000 ENTRETIEN FIESTA R5	3 693		3 693	
61511000 ENTRETIEN VEHICULES	5 014		5 014	
61520000 ENTRETIEN DS3 R3	1 251		1 251	
61600000 ASSURANCES	2 263		2 263	
61610000 MULTIRISQUES	716		716	
62260000 HONORAIRES	3 502		3 502	
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	162		162	
62300000 PUBLICITES	4 342		4 342	
62340000 CADEAUX CLIENTS	288		288	
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	736		736	
62420000 TRANSPORT SUR ACHATS EXO	3 092		3 092	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 587		3 587	
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS	1 843		1 843	
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 317		1 317	
62800100 COTISATIONS	240		240	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	452		452	
63511000 CFE	452		452	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	68 765		68 765	
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	68 765		68 765	
AUTRES CHARGES	82		82	
65800000 CHGES DIV. GEST. COURANTE	82		82	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 16		Euros	%
Total des Charges d'exploitation	140 710		140 710	
Résultat d'exploitation	94 800		94 800	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 66160000 INTERETS BANCAIRES	23		23	
	23		23	
Total des Charges financières	23		23	
Résultat financier	23		23	
Résultat courant avant impôts	94 823		94 823	
Total des produits	45 910		45 910	
Total des charges	140 733		140 733	
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	94 823		94 823	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 16		% CA	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
						Euros	%
Ventes marchandises + Production	45 883		100.00			45 883	
+ Ventes de marchandises							
- Coût d'achat des marchandises vendues							
Marge commerciale							
+ Production vendue	45 883		100.00			45 883	
+ Production stockée ou déstockage							
+ Production immobilisée							
Production de l'exercice	45 883		100.00			45 883	
- Matières premières, approvisionnements consommés	20 672		45.05			20 672	
- Sous traitance directe	3 709		8.08			3 709	
Marge brute de production	21 502		46.86			21 502	
Marge brute globale	21 502		46.86			21 502	
- Autres achats + charges externes	47 030		102.50			47 030	
Valeur ajoutée	25 528		55.64			25 528	
+ Subventions d'exploitation							
- Impôts, taxes et versements assimilés	452		0.99			452	
- Salaires du personnel							
- Charges sociales du personnel							
Excédent brut d'exploitation	25 980		56.62			25 980	
+ Autres produits de gestion courante	27		0.06			27	
- Autres charges de gestion courante	82		0.18			82	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges							
- Dotations aux amortissements	68 765		149.87			68 765	
- Dotations aux provisions							
Résultat d'exploitation	94 800		206.61			94 800	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun							
+ Produits financiers							
- Charges financières	23		0.05			23	
Résultat courant	94 823		206.66			94 823	
+ Produits exceptionnels							
- Charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
- Impôt sur les bénéfices							
- Participation des salariés							
Résultat NET	94 823		206.66			94 823	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 16	% CA	Exercice N-1	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	45 883	100.00			45 883	
PRODUCTION VENDUE	45 883	100.00			45 883	
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	3 400	7.41			3 400	
70610000 LOCATION FIESTA R5	39 983	87.14			39 983	
70615000 LOCATION DS3 R3	2 500	5.45			2 500	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	45 883	100.00			45 883	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	20 672	45.05			20 672	
60222000 FOURN. CONSOMMABLES	258	0.56			258	
60222008 FOURN. CONSOMMABLE INTRACOM	13 567	29.57			13 567	
60222100 PNEUS (TYRES)	3 660	7.98			3 660	
60222280 JANTES FIESTA R5 INTRACOM	3 187	6.95			3 187	
SOUS TRAITANCE DIRECTE	3 709	8.08			3 709	
60400000 PRESTATIONS DE SERVICES	3 460	7.54			3 460	
60500000 ACHATS DE MATERIEL EQUIPMT	249	0.54			249	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	21 502	46.86			21 502	
MARGE BRUTE GLOBALE	21 502	46.86			21 502	
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	47 030	102.50			47 030	
60614000 CARBURANT	636	1.39			636	
60614100 ESSENCE	3 997	8.71			3 997	
60630000 FOURN. ENTRETIEN PETIT EQUIPMT	1 659	3.62			1 659	
60650000 EQUIPEMENT STAND ET ATELIER	580	1.26			580	
61100000 ASSISTANCE REVISION	4 707	10.26			4 707	
61300000 LOCATION PISTES	520	1.13			520	
61351000 LOCATION VOITURE	2 885	6.29			2 885	
61510000 ENTRETIEN FIESTA R5	3 693	8.05			3 693	
61511000 ENTRETIEN VEHICULES	5 014	10.93			5 014	
61520000 ENTRETIEN DS3 R3	1 251	2.73			1 251	
61600000 ASSURANCES	2 263	4.93			2 263	
61610000 MULTIRISQUES	716	1.56			716	
62260000 HONORAIRES	3 502	7.63			3 502	
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	162	0.35			162	
62300000 PUBLICITES	4 342	9.46			4 342	
62340000 CADEAUX CLIENTS	288	0.63			288	
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	736	1.60			736	
62420000 TRANSPORT SUR ACHATS EXO	3 092	6.74			3 092	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 587	7.82			3 587	
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS	1 843	4.02			1 843	
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 317	2.87			1 317	
62800100 COTISATIONS	240	0.52			240	
VALEUR AJOUTEE	25 528	55.64			25 528	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	452	0.99			452	
63511000 CFE	452	0.99			452	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 16	% CA	Exercice N-1	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 980	56.62			25 980	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	27	0.06			27	
75800000 PRODUITS DIVERSES DE GESTION	27	0.06			27	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	82	0.18			82	
65800000 CHGES DIV. GEST. COURANTE	82	0.18			82	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	68 765	149.87			68 765	
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	68 765	149.87			68 765	
RESULTAT D'EXPLOITATION	94 800	206.61			94 800	
CHARGES FINANCIERES	23	0.05			23	
66160000 INTERETS BANCAIRES	23	0.05			23	
RESULTAT COURANT	94 823	206.66			94 823	
RESULTAT NET	94 823	206.66			94 823	

SAS A.S RACING

ROUTE DE MURVIEL
LE MAS DIEU
34570 MONTARNAUD

DOSSIER FISCAL

SMERC

292 AVENUE ANTOINE EMILE
ZAC DE MEJANNES
30340 MEJANNES LES ALES



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le		14092016		et clos le		31122017		Régime simplifié d'imposition				X			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal							
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre								Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)								Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD							
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation															
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:								Adresse du siège social:							
SAS A.S RACING								ROUTE DE MURVIEL LE MAS DIEU 34570 MONTARNAUD							
SIRET		8 2 2 6 9 8 0 7 2 0 0 0 1 1													
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:							
REGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:															
								SIRET							
B ACTIVITE															
Activités exercées								Si vous avez changé d'activité, cochez la case							
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable à 33 1/3%				Bénéfice imposable à 28%				Déficit		94 823	
				Bénéfice imposable à 15%											
2 Plus-values															
PV à long terme imposables à 15%								Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%							
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches															
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines				Pôle de compétitivité			
Entreprises nouvelles, art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Autres dispositifs				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X															
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.															
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)															
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%															

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
Tél:				Tél:			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:				Identité du déclarant:			
N° d'agrément du CGA				Date: 18/05/2018 Lieu MONTARNAUD			
				Qualité et nom du signataire: PRESIDENT			
Tél:				Signature ABRIL Sylvain Adrien Pierr			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																					
Montant global brut des distributions (1)										payées par la société elle-même										a	payées par un établissement chargé du service des titres										b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c																					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e																					
										f																					
										g																					
										h																					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i																					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																					
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)																					
G										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																			
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :																			
												à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les															
1										2		3		4		Indemnités forfaitaires.		Rembours-ements.		Indemnités forfaitaires.		Rembour-ements.									
H										DIVERS																					
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																															
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																															
I										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																					
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%																					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																					
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice																					
										MVLT restant à reporter																					
QUADRATUS Informatique																															

Désignation de l'entrepriseSAS A.S RACING

Adresse de l'entrepriseROUTE DE MURVIEL34570 MONTARNAUD

Número SIRET *82269807200011

Durée de l'exercice en nombre de mois *16Durée de l'exercice précédent *0

						Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le		
						3 1 1 2 2 0 1 7			0 0 0 0 0		
ACTIF			Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net		
			1		2		3		4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	300 391	030	68 765	231 626				
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	300 391	048	68 765	231 626				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	2 400	070		2 400				
		Autres * (3)	072	3 981	074		3 981				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084		086						
	Charges constatées d'avance *		092	138	094		138				
	Total II		096	6 519	098		6 519				
	Total général (I+II)		110	306 910	112	68 765	238 145				
PASSIF						Exercice N NET		Exercice N-1 NET			
						1		2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	10 000				
	Ecart de réévaluation					124					
	Réserve légale					126					
	Réserves réglementées*					130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)					131					
	Report à nouveau					134					
	Résultat de l'exercice					136	(94 823)				
	Provisions réglementées					140					
	Total I					142	(84 823)				
	Provisions pour risques et charges					154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	1 505				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	5 000				
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	1 472				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)					169	312 967				
	Produits constatés d'avance					174					
	Total III					176	322 968				
Total général (I + II + III)						180	238 145				
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	300 391			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS A.S RACING**

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 7 Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ventes de marchandises *			209	
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
	services *		217	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
Production immobilisée *				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			

210		
214		
218	45	883
222		
224		
226		
230	27	
232	45	910

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises) *			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			
Autres charges externes * :	dont crédit bail :		
	- mobilier	- immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	452
Rémunérations du personnel *			
Charges sociales (cf. renvoi 380)			
Dotations aux amortissements *			
Dotations aux provisions			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
Total des charges d'exploitation	(II)		

234		
236		
238	20	672
240		
242	50	739
244	452	
250		
252		
254	68	765
256		
262	82	
264	140	710

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270	(94	800)
-----	-----	------

Produits financiers	(III)		
Produits exceptionnels	(IV)		
Charges financières	(V)		
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348	
Impôts sur les bénéfices *	(VII)		

280		
290		
294	23	
300		
306		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310	(94	823)
-----	-----	------

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312		314	94	823
-----	--	-----	----	-----

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles *			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			

316		
318		
322		
324		
330		
251		
998		
999		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A) 987
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer 344
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655		

997		
342		
350		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

352		354	94	823
-----	--	-----	----	-----

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			
Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :		

356		
	360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370		372	94	823
-----	--	-----	----	-----

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.S RACING

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	480	444		446	480	480
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	299 308	464		466	299 308	299 308
	Autres immobilisations corporelles	470		472	603	474		476	603	603
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	300 391	494		496	300 391	300 391
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	114	534		536	114	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	68 427	554		556	68 427	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	224	564		566	224	
TOTAL		570		572	68 765	574		576	68 765	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.S RACING

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860	94 823	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
Total des déficits restant à reporter	870	94 823	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	58 739
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	6 931
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS A.S RACING

31/12/2017

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.S RACING				Néant ☒			
Exercice ouvert le : 14/09/2016		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois		1	6
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Période de référence		024		160			
Date de cessation							
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 2 2 6 9 8 0 7 2 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.S RACING

ADRESSE (voie) ROUTE DE MURVIEL LE MAS DIEU

CODE POSTAL 34570 VILLE MONTARNAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique ABRIL Prénom(s) Sylvain Adrien Pier

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date 251073 N° Département 84 Commune ORANGE Pays France

Adresse : N° 79 Voie rue de l'Abrivado

Code postal 30132 Commune CAISSARGUES Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.S RACING

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : Le Mas Dieu Route de Murviel

34570 Montarnaud

822 698 072 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,

et le vingt-neuf juin, à huit heures ,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 4 juin 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Sylvain ABRIL préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,

AS



- Constatation de ce que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion .

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 94 823.18 €, de la manière suivante :

- de reporter purement et simplement la perte de l'exercice, s'élevant à . -94 823.18 €
au compte "Report à Nouveau"

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée, soit avant le 29 octobre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AS 

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

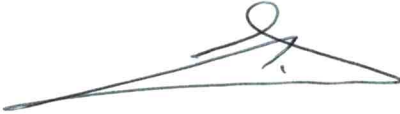
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

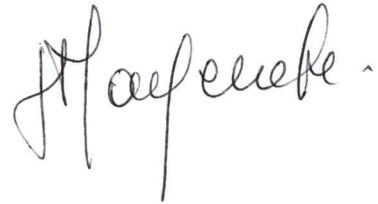
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Monsieur Sylvain ABRIL



Madame Joëlle MAYENOBE



AS